

**Lettre paritaire
sur le développement du dialogue social
dans la branche Propreté et services associés**

Villejuif, le 15 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des négociations de branche, l'accord collectif pour le développement du dialogue social dans la propreté du 19/09/2018 est entré en vigueur après un retard pris par l'administration pour l'étendre à l'ensemble des entreprises de propreté.

Pour rappel, l'accord porte l'ambition de renforcer les moyens des organisations syndicales de salariés et d'employeurs représentatives afin d'assurer la promotion et le développement d'un dialogue social de qualité dans la branche et de permettre à cette dernière de conserver son rôle de régulateur et de création de la norme conventionnelle (notamment dans un contexte de transfert conventionnel).

Ce dispositif concerne toutes les entreprises, adhérentes ou non à une organisation professionnelle.

Afin de permettre aux interlocuteurs sociaux de continuer à développer les actions menées au niveau de la branche en faveur des salariés et des entreprises, cet accord prévoit le versement par l'ensemble des employeurs compris dans le champ d'application de la CCN Propreté et Services Associés du 26 juillet 2011, d'une contribution annuelle obligatoire de 0,01% de la masse salariale brute annuelle (calculée au 31/12 de l'année N-1).

Afin de simplifier les modalités de collecte, celles prévues pour les années 2019 et 2020 **s'effectueront en une seule fois au cours du 4^{ème} trimestre 2020, avec le règlement d'une contribution de 0,02% (0,01% x 2 années)**, en application de la **délibération du Conseil paritaire de l'AGDSP** (association de gestion du dialogue social branche propreté) du **20 juillet dernier**.

C'est AKTO qui réalise cette collecte en qualité d'OPCO pour la branche (délibération de l'AGDSP du 20/07/2020).

Le bordereau de collecte est joint à cette présente lettre paritaire.

A votre disposition pour toutes informations complémentaires concernant cette collecte issue de l'accord de branche sur le développement du dialogue social.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour le président de l'AGDSP
François Leroux



Pour le vice-président de l'AGDSP
Jean Hédou

